

W  
Amiens

113, rue de Bouteilleuse

à Lémaire

## Région NORD

Service de la Voie  
et des Bâtiments  
SUBDIVISION DE LA COMPTABILITÉ

## COMMUNE D'AMIENS

Immeuble situé 113 rue de Bouteillerie  
récemment acquis par la S.N.C.F.

1, Impasse de la Chapelle, PARIS-1<sup>e</sup>

Relevé des dépenses de remise en état de dommages de guerre

Pièces comptables	Objet des dépenses	Montant
Mandat n° 7708 de Mars 1947 - règlement de la Cde 6064 du 31/12/46 de Mr. PILLE à Mr. HUGUET Entrepreneur à AMIENS	Travaux divers de plomberie, quincaillerie, etc...	31.932,-
Mandat n° 7560 de Mars 1947 - règlement de la Cde 6145 du 31/12/46 de Mr. PILLE à Mr. HENRY Entrepreneur à AMIENS	Travaux de menuiserie et quincaillerie	20.461,-
Mandat 24504 d'Août 1947 pour règlement Cde 2964 du 15/7/47 de Mr. PILLE à l'Entreprise Hebert Landrieu à AMIENS et de la Cde 2362 du 30/6/47 de Mr. PILLE à la même Entreprise.	Travaux divers de maçonnerie -d°-	190.051,- 135.488,-
Mandat 29885 de Septembre 1947 pour règlement Cde 2515 du 30/6/47 de Mr. PILLE à l'Entre- prise DARRAS & Fils à AMIENS.	-d°-	40.791,-
Mandat 8095 de Mars 1948 - Cde 45 du 12/1/48 avenant à la Cde 2515 ci-dessus	-d°-	2.533,-
Mandat 3745 de Février 1947 pour règlement Cde 5 de Mr. DERUELLE et de la Cde 100 de Mr. PILLE aux Ets René AUDELIE à AMIENS	Aménagement de l'Eclairage Electrique (fourniture et pose) -d°-	2.969,- 20.049,-
Bulletin V 1199 n° 12 de février 1947 (compris frais indirects d'approvisionnements)	Fourniture par la S.N.C.F. de bois de sapin ouvrés (chevrons, bastaings, litesaux, feuilleté)	4.055,3
		448.329,3

Le présent relevé, se montant à QUATRE CENT QUARANTE HUIT MILLE TROIS CENT VINGT NEUF Francs 3 décimes est certifié exact et conforme aux écritures de la S.N.C.F. (Région du Nord) par le Chef de la Comptabilité VB soussigné qui certifie, en outre, que les factures mentionnées dans le relevé de dépenses ci-dessus ont été acquittées à ce jour, aux Entrepreneurs intéressés.

PARIS, le 16 Novembre 1948.

*Reçu*

## Région NORD

Service de la Voie  
et des Bâtiments  
SUBDIVISION DE LA COMPTABILITÉ

## COMMUNE D'AMIENS

L'ensemble situé 113 rue de Bouteillerie  
récemment saisis par la S.N.C.F.

3, impasse de la Chapelle, PARIS-18<sup>e</sup>

Relevé des dépenses de remise en état de dommages de guerre

Pièces comptables	Objet des dépenses	Montant
Mandat n° 7708 de Mars 1947 - règlement de la Cde 6064 du 31/12/46 de Mr. PILLE à Mr. HUGUET Entrepreneur à AMIENS	Travaux divers de plomberie, quincaillerie, etc...	31.932,-
Mandat n° 7560 de Mars 1947 - règlement de la Cde 6145 du 31/12/46 de Mr. PILLE à Mr. HENRY Entrepreneur à AMIENS	Travaux de menuiserie et quincaillerie	20.461,-
Mandat 24504 d'Août 1947 pour règlement Cde 2964 du 15/7/47 de Mr. PILLE à l'Entreprise Hébert Léonie à AMIENS et de la Cde 2362 du 30/6/47 de Mr. PILLE à la même Entreprise.	Travaux divers de maçonnerie -d°-	190.051,- 155.488,-
Mandat 29885 de Septembre 1947 pour règlement Cde 2515 du 30/6/47 de Mr. PILLE à l'Entreprise BARRAS & Fils à AMIENS.	-d°-	40.791,-
Mandat 8095 de Mars 1948 - Cde 45 du 12/1/48 évenant à la Cde 2515 ci-dessus	-d°-	2.533,-
Mandat 3745 de Février 1947 pour règlement Cde 5 de Mr. BIRUELLE et de la Cde 100 de Mr. PILLE aux Ets René AUDERLIER à AMIENS	Aménagement de l'éclairage électrique (fourniture et pose) -d°-	2.969,- 20.049,-
Bulletin V III99 n° 12 de février 1947 (compris frais indirects d'approvisionnements)	Fourniture par la S.N.C.F. de bois de sapin ouvrés (chevrons, beastrings, litesux, feuillet)	4.055,3
		448.329,3

Le présent relevé, se montant à QUATRE CENT QUARANTE HUIT MILLE TROIS CENT VINGT NEUF Francs 3 décimes est certifié exact et conforme aux écritures de la S.N.C.F. (Région du Nord) par le Chef de la Comptabilité VB soussigné qui certifie, en outre, que les factures mentionnées dans le relevé de dépenses ci-dessus ont été acquittées à ce jour, aux Entrepreneurs intéressés.

PARIS, le 16 Novembre 1948.  
Reuson

## Région NORD

Service de la Voie  
et des Bâtiments  
SUBDIVISION DE LA COMPTABILITÉ

8, Impasse de la Chapelle, PARIS-17<sup>e</sup>

## COMMUNE D'AMIENS

L'immeuble situé 113 rue de Bouteillerie  
récemment saisi par le S.N.C.F.

## Relevé des dépenses de remise en état de dommages de guerre

Pièces comptables	Objet des dépenses	Montant
Mandat n° 7705 de Mars 1947 - règlement de la Cde 6064 du 31/12/46 de Mr. PILLE à Mr. HUGUET Entrepreneur à AMIENS	Travaux divers de plomberie, quincaillerie, etc...	31.932,-
Mandat n° 7560 de Mars 1947 - règlement de la Cde 6145 du 31/12/46 de Mr. PILLE à Mr. HENRY Entrepreneur à AMIENS	Travaux de menuiserie et quincaillerie	20.461,-
Mandat 24504 d'août 1947 pour règlement Cde 2964 du 15/7/47 de Mr. PILLE à l'Entreprise Revbet Lendriev à AMIENS et de la Cde 2562 du 30/6/47 de Mr. PILLE à la même Entreprise.	Travaux divers de maçonnerie -d°-	190.051,- 135.488,-
Mandat 29885 de Septembre 1947 pour règlement Cde 2515 du 30/6/47 de Mr. PILLE à l'Entre- prise BARRAS & Fils à AMIENS.	-d°-	40.791,-
Mandat 8095 de Mars 1948 - Cde 45 du 12/1/48 évenant à la Cde 2515 ci-dessus	-d°-	2.555,-
Mandat 3745 de Février 1947 pour règlement Cde 5 de Mr. DURDELLÉ et de la Cde 100 de Mr. PILLE aux Ets René AUDERLEK à AMIENS	Aménagement de l'Éclairage Électrique (fourniture et pose) -d°-	2.969,- 20.049,-
Bulletin V 1199 n° 12 de février 1947 (compris frais indirects d'approvisionnements)	Fourniture par le S.N.C.F. de bois de sapin ouvrés (chevrons, bastinga, litesux, feuillet)	4.055,-
		448.329,3

Le présent relevé, se montant à QUATRE CENT QUARANTE HUIT MILLE TROIS CENT VINGT NEUF Francs 3 décimes est certifié exact et conforme aux écritures de la S.N.C.F. (Région du Nord) par le Chef de la Comptabilité M<sup>e</sup> courcigné qui certifie, en outre, que les factures mentionnées dans le relevé de dépenses ci-dessus ont été esquittées à ce jour, aux Entrepreneurs intéressés.

PARIS, le 15 Novembre 1948.

"Ronsel"

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

MINISTÈRE  
DE LA RECONSTRUCTION  
ET DE L'URBANISME.

N° 40006  
(à porter par le service.)

## ACCUSE DE RECEPTION

d'une déclaration de sinistre d'un immeuble d'habitation (1).

Nom du propriétaire : S.N.C.F.

Prénoms :

Immeuble sis rue de Bontellier, n° 113,  
à Amiens - (dép<sup>t</sup> de la Somme).

(1) La qualification d'immeuble d'habitation résulte de la déclaration produite ; elle n'engage pas l'Administration quant aux textes applicables à l'immeuble.



l'ensemble signé et  
souscrit à l'annexe.

Argenteuil  
13, rue de l'Assomption

Paris



France

à Paris

Notre note du 12 mai 47

Les factures ci-jointes en retour ne  
peuvent rentrer car elles ne sont pas  
pas acceptées pour le 14.7.47  
Veuillez renvoyer à ce sujet  
note du 31.3.47 (page  
toute la remboursement sera  
révise et activera)

Le Chef de la Subd. de  
des Travaux et Appareillages

## IMMEUBLES SINISTRES ACQUIS A L'AMIABLE DEPUIS 1939

Fiche concernant l'immeuble situé  
à Anvers ( Belgique )  
rue de la Bouteille n° 113

n° d'ordre 20  
acquis de M. Lemaire  
D.M. du 29.7.45

n° d'ordre (I.P. n°  
acquis de la Compagnie du Nord (application  
de l'article 44 de la Convention du 31 août  
1937) ème tranche

Déclaration de sinistre : Le nécessaire sera fait par la Section des D.G.

Dépôt du dossier de  
dommages de guerre

- (1) ~~fait par le précédent propriétaire - n° du dossier : 142602~~  
~~non fait par le précédent propriétaire - Le dossier sera cons-~~  
~~titué et déposé par la Section des D.G. et les pièces ci-après~~  
~~sont à lui fournir (en double si elles ne sont pas manuscrites~~  
~~(dactylographies, tirages, etc.) :~~  
 a) plan de situation de l'immeuble sinistré  
 b) état descriptif D.G.5 (1 par bâtiment avec ses annexes)  
 c) devis estimatif des réparations à effectuer  
 d) les travaux étant terminés et s'il s'agit d'une simple  
 réparation sans modifications, mémoires, factures, notes  
 d'honoraires (ou relevés de dépenses) en remplacement du  
 devis estimatif  
 e) l'immeuble étant complètement détruit, projet de reconstruc-  
 tion (plan avec coupes, élévations et détail estimatif).  
 Peut être fourni ultérieurement, ne doit pas, en tout cas,  
 retarder l'envoi du dossier.

Dépôt du dossier justifi-  
catif de dépenses (subor-  
donné à la réalisation des  
travaux)

(1) ~~fait par le précédent propriétaire~~  
~~non fait par le précédent propriétaire - sera fait par la~~  
~~Section des D.G. ; les pièces suivantes sont à lui fournir :~~  
 factures  
 mémoires  
 notes d'honoraires (ou relevés de dépenses)

(1) biffer la mention inutile

Transmis à Monsieur Site  
Chef d'Arrondissement V.B. à Anvers

Prié de prendre note et retourner

Paris, le 17.5.1947

En retour à Monsieur ISTRIA  
après avoir pris note

Anvers, le 10 Mai 1947

Travaux et Approvisionnements (Dommages de guerre)

*Le Chef de la Subdivision  
des Travaux et Approvisionnements*

*W. Polle  
à M. Istra  
10 Mai 1947*

*Le chef de la Subdivision  
des Travaux et Approvisionnements*



## DOMMAGES DE GUERRE

## IMMÉUBLES SINISTRES ACQUIS A L'AMITIABLE DEPUIS 1939

Fiche concernant l'immeuble situé

à Quincampoix ( Seine Maritime )

Rue de la Bouteillerie n° 113

N° d'ordre 20  
acquis de 4 Seine  
D.M. du 25 7 46N° d'ordre (I.P. n°  
acquis de la Cie du Nord (application de  
l'article 44 de la convention du 31 août  
1937) trancheSection K } de la parcelle cadastrale  
n° 6Date du sinistre W. Mai 1944 Cause Bombardements aériensImportance des dégâts (1) (peu touché)  
fortement endommagé  
(complètement détruit)Montant approximatif des dégâts : 550.000Avancement de la remise en état (1) (Terminé (sauf travaux de peinture et tenuine))  
en cours Date d'achèvement  
(non entreprise) (probable : Travaux de peinture en  
mai 1947)Nature et usage de l'immeuble (1) Immeuble d'habitation  
Immeuble à usage industriel  
Immeuble à usage commercialOBSERVATIONS : Travaux terminés à l'exception de ceux de  
peinture et tenuine qui seront entrepris en Mai 1947

Quincampoix le 20/3/47

Le Chef de district

Paul

(1) Rayer les mentions inutiles.

Prière à Monsieur le Chef de district de Quincampoix de bien vouloir compléter  
la présente fiche et de la retourner de suite et directement à M. FOCKE, Inspecteur  
Divisionnaire, Travaux et Approvisionnements (Dommages de guerre), 18 rue de Dunkerque  
à Paris.

17/3 2



Paris, le 3 Juin 1946.

Amiens  
acquisition  
d'immuable

Monseigneur Leclercq (m. Pétine)

à toutes fins utiles, je  
vous informe que nous venons  
de proposer à m. le Secrétaire  
Général l'acquisition d'un  
immuable sis 113. rue de la  
Boutillerie, à Amiens, endom-  
magé par fait de guerre.

Cet immeuble comprend :

Cave avec cellier, buanderie.

Réz.-d.-chaudière : cuisine, salle à  
manger, salon.

1<sup>er</sup> étage : trois pièces.

2<sup>e</sup> étage : trois pièces.

grenier -

L'acquisition <sup>doit</sup> comporter le  
droit à la participation de  
l'Etat dans les dépenses de  
restauration.

Le Chef du Domaine

A handwritten signature in black ink, appearing to read "H. Lillier".